



Action Sociale d'Initiative Académique
AIDE AU TRANSPORT
Pour une première nomination en commune isolée

RECTORAT DE LA GUYANE
Action Sociale –DAF –
Site TROUBIRAN B.P.6011
97306 CAYENNE
tel : 0594 27 20 19

Important : Cette prestation n'est versée que dans la limite des crédits disponibles.

CE DOSSIER DOIT ETRE RETOURNE IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 OCTOBRE 2009
En double exemplaire

BENEFICIAIRE

NOM.....PRENOM :.....DATE DE NAISSANCE :.....

LIEU DE NAISSANCE.....NUMEN.....

Adresse Personnelle :

GRADE :

Affectation en **2008/2009** :.....

Code Postal :.....Ville :.....

Affectation en **2009/2010** :.....

Code postal :.....Ville :.....

Téléphone personnel :Téléphone professionnel :mel :.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur :

- ne pas bénéficier d'un logement à titre gratuit ou d'une indemnité de logement, ou être hébergé.
- Ne pas avoir sollicité le bénéfice du **C.I.V.**

Je certifie sur l'honneur la sincérité des renseignements portés sur ce document

Date et signature du demandeur :

PIECES A JOINDRE en double exemplaire (tout dossier incomplet sera rejeté)

- Copie de la carte d'identité
- Copie du dernier bulletin de salaire reçu
- Copie de l'arrêté d'affectation de l'année **2008/2009**
- Copie de votre arrêté de nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire au titre de l'année scolaire **2009/2010**
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse

Conditions générales :

- Appartenir à l'une des catégories d'agents visés par la circulaire FP n°1552 et 2A n°50 du 29 mars 1984 (B.O. n°23 du 07 juin 1984)
- Exposer un indice inférieur ou égal à **467**

Imprimé valable jusqu'au 15 octobre 2009.